



MAIRIE de SAINT-CANNAT
13760

Séance du 20 décembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	29
En exercice	29
Présents	15
Représentés	11

N° 2023-085

Demande de subvention
« transition énergétique » pour photovoltaïque gymnase

L'an deux mille vingt-trois et le vingt décembre à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le jeudi quatorze décembre deux mille vingt-trois conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. Jacky GERARD, Maire.

Etaient présents à cette Assemblée : J. GERARD, J. LEVI VALENSI, L. MAURIZIO, D. BARBIER, G. SORBA, C. MARTIN, D. PETIT, C. POULIQUEN, M. CATELIN, M. GUILLET, D. JARNIGON, C. FREMY, G. BESSE, C. BARRIERE, S. ROCHEZ.

Absents excusés : D. CAMHI représentée par M. CATELIN, Y. FALCHI représenté par D. PETIT, J.P. VENTURINI représenté par J. GERARD, A.L. FALQUERO représentée par M. GUILLET, S. BOURAS représentée par L. MAURIZIO, S. BOULINGUEZ représentée par C. FREMY, M. RIBES représenté par D. JARNIGON, B. ROSSI LUMBROSO représentée par D. BARBIER, M.L. VOLAND représentée par C. POULIQUEN, M. SOONEKINDT, M. CUTILLO, A. RUBIOLO, P. BUISSON-BAUMELOU représenté par G. SORBA J. PRUNARET représenté par G. BESSE.

G. SORBA a été élu secrétaire.

Le Conseil départemental des Bouches du Rhône dispose d'une politique d'aide aux communes via divers programmes de subventions.

L'aide « Plan air énergie climat », renommé « Aide à la transition énergétique » est une démarche que le Département des Bouches du Rhône a engagée en 2010 pour diminuer les émissions des gaz à effet de serre, réduire les consommations énergétiques et pour lutter contre la pollution de l'air.

Ce dispositif permet de financer à des taux allant jusqu'à 70% des projets répondant à ces objectifs.

Considérant la nécessité de participer à la politique nationale de développement des énergies renouvelables, au service de l'air et du climat.

La Municipalité souhaite installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture du gymnase de la Seigneurie.

Afin de limiter la charge sur la toiture, il est envisagé une technologie récente de panneaux souples fixés à la toiture avec un système breveté de scratch.

Le chiffrage prévisionnel est de

- Partie production	67.383,30 €HT
- Raccordement au réseau ENEDIS	11.682,00 €HT
TOTAL	79.065,30 €HT

Plan de financement

- Département 13 (*)	30%	23.719,59 €
- Auto financement	70%	55.345,71 €

Planning prévisionnel

- La réalisation sera réalisée au premier semestre 2024.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

..... **DECIDE :**

- De solliciter le Conseil départemental des Bouches du Rhône pour l'attribution d'une subvention au titre du dispositif « Aide à la transition énergétique » 2024 (ou d'un autre dispositif nouvellement créé par le Département), pour le projet présenté ci-dessus, pour une subvention de 23.719,59 €
- De s'engager à respecter les conditions de financement du Département,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence durable Monsieur le premier adjoint, à signer tout document y afférant.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Guillaume SORBA

Le Maire,
Jacky GERARD



Acte rendu exécutoire après envoi en
Sous-Préfecture le : 30 JAN. 2024
Affiché le : 30 JAN. 2024